

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	14 (1885)
Heft:	8
Rubrik:	Réunion générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauteville, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Réunion générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer. — A propos de l'exposition scolaire permanente au Pensionnat de Fribourg. — Sur l'introduction du français dans les familles de la campagne. — Nouveaux ouvrages envoyés à l'exposition scolaire permanente. — Poésie : A Victor Hugo. — Correspondance.*

RÉUNION GÉNÉRALE de la Société fribourgeoise d'Éducation à Estavayer¹

Grande et belle journée pour le canton de Fribourg que celle du 9 juillet ! Elle restera dans le souvenir de tous ceux qui y ont pris part, en raison de la participation exceptionnelle du corps enseignant, du clergé et des amis de l'éducation, en raison aussi du sérieux et de la fécondité des discussions, en raison surtout de l'union plus étroite qui s'est affirmée entre toutes les forces religieuses et sociales sur le terrain de l'instruction chrétienne.

Tous les districts étaient représentés; pour la première fois peut-être, le corps enseignant de la partie réformée du canton avait envoyé une nombreuse délégation; aussi l'assemblée a-t-elle adopté d'enthousiasme la proposition faite par M. le préfet Bourqui, de tenir à Morat la réunion de l'année prochaine. On remarquait également un fort groupe d'instituteurs du district de la Singine.

La plus grande partie des participants à la fête sont arrivés à Estavayer par le chemin de fer, et la musique la *Persévérence*

¹ Nous reproduisons l'excellent compte-rendu de la réunion d'Estavayer publié par la *Liberté de Fribourg*. Nous y ajoutons une lettre de M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat; le toast de M. Michaud, président de la Société fribourgeoise d'éducation, à Léon XIII, à Monseigneur Mermillod et au clergé; celui de M. Pellerin, R^{me} vicaire général, à la Société fribourgeoise d'Education; celui de M. Horner, à la patrie; ceux de M. le préfet Bourqui, l'un aux représentants du Valais, l'autre aux institutrices.

est venue les attendre à la gare. Un cortège s'est formé pour l'entrée en ville. Il comptait plus de 300 sociétaires. Pendant que nous nous avancions aux accords harmonieux de l'excellente musique qui nous précédait, nous contemplions avec enthousiasme le canton de Neuchâtel qui se présentait à nous sur une sorte de plan incliné, allant du bord du lac jusqu'aux sommets du Jura. Quel beau tableau quand, comme le 9 juillet, le soleil est de la fête, et que la transparence de l'air met en relief toutes les parties de ce superbe panorama !

La première pensée des membres de la Société d'éducation a été pour les confrères défunts. Ils se sont rendus à l'église paroissiale, où M. le doyen Carrard a célébré un office de *Requiem*. Les chants ont été exécutés à l'orgue d'une manière pieuse et artistique par un chœur nombreux d'instituteurs.

M. le préfet avait bien voulu mettre la grande salle du château à la disposition de la Société fribourgeoise d'éducation. Cette salle avait été ornée avec beaucoup de goût; mais, hélas ! on n'avait pas compté sur une aussi nombreuse assistance, et ce n'est qu'en se pressant beaucoup que la majeure partie des amis de l'éducation a pu y trouver place.

Aux premiers rangs nous avons remarqué M. le directeur de l'instruction publique, ainsi que MM. les conseillers d'Etat Fourrier et Bossy, M. Pellerin, R^{me} vicaire général, un grand nombre de révérends doyens et ecclésiastiques; le Valais était représenté par M. Pignat, secrétaire du département de l'instruction publique, par M. de Torrenté, professeur, et par M. Hopfner, directeur de l'Ecole normale de Sion. Honneur à nos confédérés des bords du Rhône qui ne manquent jamais une occasion d'affirmer leurs sympathies pour le canton de Fribourg !

Nous pourrions relever encore la présence de quatre préfets, d'un très grand nombre de magistrats et de députés, des personnes qui, dans toutes les parties du canton, s'intéressent à l'instruction publique; ils étaient venus encourager les membres du corps enseignant dans leur pénible et bien méritoire vocation.

Après l'exécution d'un superbe chant d'ensemble par tous les instituteurs présents, M. le préfet Grangier, président d'honneur de la fête, a prononcé l'allocution suivante, dont les principaux passages ont été soulignés par de chaleureux applaudissements :

*Monsieur le Grand-Vicaire, Messieurs les Ecclésiastiques,
Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs.*

Appelé pour la seconde fois à présider la « Société fribourgeoise d'éducation », mon premier devoir est de vous souhaiter la bienvenue.

Interprète de cette honorable assistance, je salue d'abord le représentant de la première autorité du diocèse, le prêtre éminent que notre illustre et bien-aimé évêque a délégué au milieu de nous pour montrer à tout le canton, à tout le diocèse, l'intérêt que porte Sa Grandeur à l'instruction de la jeunesse.

Soyez les bienvenus, prêtres vénérables, que rien ne peut arrêter, ni l'éloignement, ni les fatigues du ministère, lorsqu'il s'agit de vous trouver au milieu des éducateurs du peuple. Oui, Messieurs les ecclésiastiques, vous aimez la jeunesse studieuse; vous aimez les instituteurs; vous vous plaisez à les diriger, à ranimer leur courage; leurs peines sont vos peines, leurs fêtes sont les vôtres; toujours au milieu de la jeunesse, vous opposez, par votre présence assidue à nos réunions annuelles, un démenti écrasant aux calomnies que l'ignorance et l'impiété se plaisent à répandre contre vous.

Et vous, Monsieur le Directeur, qu'anime un zèle si louable pour le développement de l'instruction populaire; vous qui, malgré les travaux qu'exige l'accomplissement de vos hautes fonctions, savez trouver un instant pour encourager par votre présence notre tournoi pédagogique, soyez le bienvenu!

Soyez les bienvenus, chers confédérés du Valais, qui, chaque année, abandonnez pendant deux jours vos cimes majestueuses, vos vallées verdoyantes, votre Rhône limpide, pour venir serrer la main de vos amis de Fribourg, pour nous encourager, pour animer nos discussions, pour leur communiquer le fruit de votre expérience et de vos travaux pédagogiques.

Et vous, inspecteurs infatigables et dévoués, instituteurs et institutrices, membres des commissions scolaires, vous tous, amis de l'instruction, soyez les bienvenus! Des riches vallées de la verte Gruyère, des versants fleuris de la Berra et du Gibloux, des bords de la Glâne et de la Singine, de la Sarine et de la Veveyse; des gais rivages de ce joli lac qui vit jadis le Bourguignon mordre la poussière, ou de notre beau lac de Neuchâtel qui, naguère encore, hélas! baignait de ses eaux bleues cet antique manoir, vous avez répondu nombreux à notre appel. La ville d'Estavayer est fière et heureuse de vous posséder dans ses murs. Elle ne vous offrira pas, la vieille savoyarde, les beautés ni le confort que vous pourriez attendre d'une ville moderne, ou d'un centre industriel, mais l'accueil que vous recevez chez elle sera simple, sympathique et joyeux. Elle vous présentera ses noirs remparts, qui ont soutenu, en 1475, un siège désespéré; elle offrira à vos regards ses portes gothiques, ses tours crénelées, son antique château, ancienne résidence de l'illustre famille d'Estavayer; elle vous fera voir avec orgueil sa belle église, avec ses stalles sans rivales; son vieux monastère, fondé en 1316; et enfin son vieux pavé légendaire, restes vénérables d'un âge qui n'est plus.

Mesdames et Messieurs, avant de terminer, qu'il me soit permis de vous rappeler le souvenir de ceux qui naguère partageaient nos travaux et qui ont quitté cette terre pour un monde meilleur.

En 1881, c'était à Bulle, nous pleurions la perte d'un grand patriote, de Weck-Reynold, dont la mémoire est immortelle; dès lors Dieu a rappelé à lui un homme de bien, un magistrat distingué, un ami de l'instruction et du vrai progrès; le président Chaney, qui, en 1878, prit une part si active à l'assemblée générale d'Estavayer. Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, c'est dans les rangs des instituteurs que la mort impitoyable a voulu moissonner. Né en 1818, Toussaint Vollery entra dans l'enseignement en 1835 comme régent provisoire. Nommé définitivement en 1837, aux Granges-de-Vesin, il occupa, pendant 45 ans, le poste de Nuvilly, école qui, sous son habile direction, n'a cessé de compter parmi les meilleures du district.

Vollery était un homme modeste, mais dévoué; un cœur droit, un chrétien fervent et sincère.

Ayant accompli sa cinquantième année d'enseignement, il attendait avec impatience la réunion d'aujourd'hui, pour y recevoir, selon l'usage, les félicitations et les présents de l'Etat et de ses collègues, lorsqu'il y a quelques semaines seulement, au lieu des dons de la reconnaissance et de l'amitié, il reçut de Dieu la récompense éternelle. Ce matin, Messieurs les instituteurs, vos prières se sont élevées ardentes vers le Ciel pour le repos de l'âme du plus ancien de vos collègues : le souvenir que vous lui accordez aujourd'hui ne lui sera pas indifférent dans le Ciel.

Mesdames et Messieurs, je n'abuserai pas plus longtemps de votre indulgence; je vous remercie de votre bienveillante attention et je déclare ouvert le 13^e congrès de la « Société fribourgeoise d'éducation. »

Après avoir ouvert la séance, M. le préfet Grangier, président d'honneur de la fête, a cédé la présidence à M. Michaud, directeur de l'Ecole normale et président de la Société d'éducation. Celui-ci, dans un excellent discours, a exprimé ses remerciements à M. le préfet de la Broye, aux autorités d'Estavayer et à la population, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus à la réunion pour donner au corps enseignant fribourgeois un témoignage d'encouragement et de sympathie. Mgr Mermillod, l'illustre chef du diocèse, est en ce moment aux bains de Ragatz et s'est fait représenter par son Révérendissime vicaire-général. Il a, en outre, envoyé à la Société d'éducation une magnifique lettre dont M. le grand-vicaire Pellerin donne lecture.

Nous sommes heureux de pouvoir la citer ici:

ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE
ET GENÈVE

Ragatz, le 6 juillet 1885.

Monsieur le Président et Messieurs,

Il m'est dur de ne pas assister à votre congrès; votre évêque eût été si heureux de vous encourager et de vous bénir dans votre réunion; vous recevrez dans la gracieuse et hospitalière cité d'Estavayer un sympathique accueil.

Que cette fête de l'esprit et du cœur soit pour tous une lumière et une force nouvelle dans votre belle mission d'instituteur. Vous avez à remercier la Providence de diriger les écoles dans un pays chrétien où l'instruction publique reçoit de l'union féconde de l'Eglise et de l'Etat une vigoureuse impulsion, où les instituteurs comprennent que l'éducation de la jeunesse relève de la foi, du dévouement et de la science.

Travaillez donc, dans vos pacifiques discussions, à perfectionner votre enseignement, à former toujours des serviteurs de Dieu, des fils de l'Eglise, des hommes qui aiment la famille, des citoyens qui concourent à la prospérité et à l'honneur du pays; votre noble mission sera, comme vous le comprenez, un apostolat, digne de l'appui que vous accorde le pouvoir, de la confiance que vous recevez du peuple et des bénédictions reconnaissantes de l'Eglise.

† GASPARD,
évêque de Lausanne et Genève.

Par ses unanimes applaudissements, l'assemblée a marqué sa reconnaissance au chef du diocèse et son empressement à accep-

ter ses conseils et ses directions. La dépêche suivante a été adoptée par acclamations :

A Sa Grandeur Monseigneur Mermillod, à Ragaz.

La Société fribourgeoise d'Education, réunie à Estavayer, envoie à évêque bien-aimé, témoignage de gratitude, de dévouement et de filial attachement.

Nous promettons à Votre Grandeur de travailler courageusement à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Vos encouragements, vos bénédictions nous prêteront courage et persévérance.

MICHAUD, président.

Sa Grandeur a daigné répondre par un télégramme dont communication a été donnée à l'assemblée pendant le banquet. Le voici :

Michaud, président, Société éducation, Estavayer-le-Lac.

Merci de votre dépêche. Votre évêque bénit vos intelligences, vos cœurs, vos travaux pour Dieu et patrie. Il compte sur vous, comptez sur lui.

GASPARD.

Les bienveillantes dispositions de Monseigneur l'évêque de Lausanne et Genève seront une force pour les membres du corps enseignant et pour tous les amis de l'éducation chrétienne dans notre canton.

Mentionnons la lettre de M. Théraulaz, président du conseil d'Etat. Après avoir exposé les raisons impérieuses qui le tiennent éloigné de notre réunion, l'honorable magistrat s'exprime en ces termes :

Ce sera pour moi une véritable privation de ne pouvoir assister à cette fête populaire de l'instruction et de l'éducation primaires et sympathiser avec les membres du corps enseignant fribourgeois, si dignes des égards et de la reconnaissance du pays et des magistrats.

Je forme les vœux les plus ardents pour le développement de la « Société fribourgeoise d'éducation » qui a rendu déjà de si nombreux et éminents services et qui est appelée à en rendre de plus importants dans l'avenir. Que sa devise demeure toujours le développement moral de nos populations par l'instruction qui est l'instrument pour arriver au but et n'a de valeur que par ses effets. L'instruction pour l'instruction, sans discernement, sans appropriation aux besoins des populations est une chose plus nuisible qu'utile. Si elle enlève à l'homme, surtout les croyances religieuses, elle devient un fléau parce qu'elle prépare la ruine prochaine de la nation. Elle doit donc être chrétienne, patriotique et pratique.

M. Michaud, président, lit ensuite les lettres d'adhésion de MM. de Roten, chef du département de l'instruction publique du canton du Valais ; Allet, inspecteur scolaire à Sion ; Zuber, doyen de Bischoffszell ; Nantermod, ancien président de la Société valaisanne d'éducation ; Python, président ; Oberson, préfet, etc.

L'assemblée a donné un souvenir de sympathie à M. Aimé Robadey, ancien instituteur à Bulle, ancien secrétaire du Comité

de la Société d'éducation, que le mauvais état de sa santé a obligé de renoncer à l'enseignement. On a fait des vœux pour qu'il puisse bientôt reprendre sa place au milieu de ses anciens confrères.

Puis on a passé à la discussion des trois questions soumises aux délibérations de l'assemblée après avoir été examinées et discutées dans les conférences de district.

1^{re} QUESTION. — *Le patois est évidemment l'une des causes de la faiblesse de nos écoles. Indiquer les mesures immédiates à prendre pour introduire l'usage du français dans les familles afin qu'à leur entrée à l'école les élèves aient déjà quelque habitude de cette langue.*

Cette question a donné lieu à une très intéressante discussion, à laquelle ont pris part MM. Progin, Tschopp, Gapany, et Vonglanthen, inspecteurs scolaires, Horner, recteur du collège, Morel, préfet du collège, Perriard, directeur d'école secondaire, Schaller, directeur de l'instruction publique, Blanc-Dupont instituteur Tanner, aumônier de l'Ecole normale, Magnin, curé d'Echarlens et Michaud, président, qui a résumé la discussion.

Tout le monde a été d'accord pour exiger de l'instituteur qu'il ne parle jamais patois à ses élèves soit à l'école, soit hors de l'école, et qu'il ne souffre pas que ceux-ci parlent patois entre eux lorsqu'ils sont sous sa surveillance soit en classe soit dans les récréations. L'instituteur devra en outre parler exclusivement français, autant que possible, dans ses rapports avec les autorités locales, avec les familles et avec la population en général. Il devra en outre user de toute son influence pour persuader aux pères et surtout aux mères de famille de parler français à leurs jeunes enfants afin que cette langue ne soit plus pour ceux-ci, quand ils arrivent à l'école, comme une langue étrangère.

D'autres moyens plus énergiques ont été suggérés, mais n'ont pas trouvé accueil auprès de l'assemblée, qui est pour les mesures de douceur et de persuasion, desquelles on attend un meilleur résultat que des mesures de sévérité qui seraient mal vues des populations. L'autorité supérieure sera cependant invitée à exiger des conseils communaux qu'ils parlent français autant que possible dans leurs délibérations.

La question de savoir jusqu'à quel point l'usage trop général du patois influe sur les examens pédagogiques des recrues a donné lieu à des appréciations contradictoires, comme aussi plusieurs orateurs ont demandé qu'on ne méprise pas un idiome traditionnel dans le pays et très apprécié des philologues. Les deux langues peuvent être parlées simultanément. A cela on a répondu que les districts de la Broye et du Lac ont à peu près abandonné le patois et s'en trouvent bien; ces deux districts sont toujours les premiers dans les examens des recrues.

2^e QUESTION. — *Importance et organisation des leçons d'épreuve pour les examens du brevet.*

MM. Michaud, directeur, Horner recteur, Schaller, directeur de l'instruction publique, Hopfner, directeur de l'Ecole normale du Valais, Blanc-Dupont, instituteur, Gapany, Tschopp et Progin, inspecteurs scolaires, ont donné sur cette question des explications qui ont vivement intéressé tout l'auditoire.

Tout le monde est d'accord sur l'importance qu'il y a à donner aux futurs instituteurs, non seulement des théories pédagogiques, mais encore une certaine habitude pratique de la tenue d'une classe et à s'assurer de leurs connaissances à cet égard dans les examens pour l'obtention et surtout pour le renouvellement du brevet.

L'Ecole normale voit tous ses soins à l'enseignement pratique, et envoie ses élèves faire de fréquentes visites à des écoles bien tenues. Ces visites pourront être multipliées lorsque les cours dureront quatre années. Une idée qui a beaucoup de partisans, tend aussi à remplacer la quatrième année d'école normale par un stage d'un an dans une école bien tenue. La question est à l'étude.

3^e QUESTION. — *Elaboration d'un programme détaillé pour l'enseignement de l'économie domestique.*

Lecture est donnée de ce projet de programme élaboré d'après les délibérations des conférences de district et les notes d'un grand nombre d'institutrices, par M^{me} Rey, institutrice à Chapelle.

M. Schaller, directeur de l'instruction publique, fait savoir qu'un petit traité a été élaboré par l'une des meilleures institutrices du canton et soumis à la Commission des études qui l'a fait examiner et modifier en certaines parties. Ce traité, qui pourra être mis en vente à la rentrée des écoles au mois d'octobre, sera rendu obligatoire pour l'enseignement de l'économie domestique dans les écoles primaires.

Cette discussion terminée, on est passé aux propositions individuelles. M. Horner prie les instituteurs de lui communiquer sans retard, pour une nouvelle édition qui se prépare, les critiques et observations que l'expérience a suggérées dans l'emploi du syllabaire d'après la méthode analytico-synthétique.

Pour faire droit à la demande formulée au nom des instituteurs de la Singine par M. l'aumônier Tanner, l'assemblée a chargé le Comité d'étudier la question d'introduire des articles et renseignements officiels en langue allemande dans le *Bulletin pédagogique*.

L'on renvoie à la Commission un projet de M. l'instituteur Genoud tendant à la création d'une association protectrice de l'exposition scolaire permanente qui est installée depuis quelque temps à Fribourg dans une des salles du bâtiment d'école des garçons.

La séance pédagogique terminée, un cortège s'est formé à la sortie du Château; la vaillante musique la *Persévérence* s'est mise à sa tête et a exécuté avec beaucoup de goût plusieurs morceaux de son riche répertoire, et l'on s'est rendu dans les locaux du Cercle catholique, où le banquet avait été préparé en plein air dans une vaste cour.

Remercions le tenancier de l'établissement qui avait très convenablement disposé toutes choses; le repas a été abondant, excellent et bien servi. Remercions aussi M. Brasey, instituteur à Font, qui a bien voulu envoyer cent livres de magnifiques cerises; elles ont été très appréciées au dessert. On devait lui porter un toast, mais le temps a manqué.

Puisque j'ai écrit le mot de toast, je passe immédiatement à cette partie capitale de tout banquet de société.

M. Michaud, président de la Société d'éducation, a ouvert les feux en portant le toast à Sa Sainteté Léon XIII, à Mgr Mermillod et au clergé du canton de Fribourg.

*Monsieur le Directeur, Messieurs les Conseillers,
Monsieur le R^{me} Grand-Vicaire,
Vénérables représentants du clergé,
Mesdames et Messieurs,*

Des enfants soumis, dévoués et reconnaissants de l'Eglise catholique, pourraient-ils se réunir pour discuter les graves intérêts de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, au milieu des dangers, des difficultés et des besoins de l'heure présente, sans reporter leurs regards, leurs pensées et leurs cœurs vers leur Mère, la grande éducatrice des peuples, sans lui offrir l'hommage de leur vénération avec le tribut de leur gratitude, de leur fidélité, de leurs vœux et de leur filiale affection? Ce n'est pas l'avis du Comité de notre association; ce n'est pas le vôtre non plus, j'en suis persuadé.

C'est pourquoi je viens faire appel à vos sentiments bien connus de respect et d'amour envers l'Eglise, ses institutions séculaires et sa hiérarchie, et vous invite chaleureusement à joindre vos cœurs à ma voix pour porter la santé de son chef suprême, l'illustre Léon XIII, de son envoyé dans notre diocèse, Mgr Mermillod, notre évêque bien aimé, du représentant de ce dernier dans cette assemblée, le R^{me} Grand-Vicaire, M. Pellerin, enfin des zélés collaborateurs de Sa Grandeur, le clergé fribourgeois tout entier.

Enfants de l'Eglise, nous connaissons la mission que lui a confiée son divin Fondateur, le rôle civilisateur qu'elle remplit dans le monde depuis dix-neuf siècles et les bienfaits sans nombre dont elle a comblé l'humanité, en portant chez tous les peuples, malgré la diversité de leurs races, de leurs langues et de leurs législations, avec le flambeau de la vraie foi, l'épurement des mœurs, la fécondité intellectuelle et le principe fondamental de leur affranchissement politique.

L'Eglise, avec sa doctrine sublime, s'est levée sur le monde, il y a bientôt deux mille ans, aux temps marqués par la Providence dans ses desseins de miséricorde, comme un soleil radieux au milieu de la nuit. L'homme semblait être abandonné aux ténèbres de son intelligence et aux turpitudes de son cœur. Les peuples mêmes les plus éclairés et les plus polis, étaient plongés dans les erreurs les plus grossières et les

plus monstrueuses. Leurs législateurs et leurs philosophes, malgré les lueurs de vérité qui parfois éclairaient leur intelligence, étaient impuissants à les tirer de cet abîme de misère et de dépravation.

Au colosse de la civilisation païenne, il manquait aussi la partie la plus noble : il lui manquait le cœur ; il ignorait la philanthropie. Les poètes célébraient les splendeurs de la nature, la beauté plastique, la valeur guerrière, les joies et les douleurs dont sont tissus les jours de l'homme ; mais la lyre n'avait pas d'accents pour protéger la faiblesse et l'innocence, pour consoler le malheureux et sécher ses larmes. On ne peut penser sans frémir aux rochers du Taygète et au sort réservé aux îlots et aux esclaves.

Mais les apôtres de l'Evangile se répandent dans le monde, selon l'ordre qu'ils ont reçu du Maître : Allez et enseignez toutes les nations. Pour conquérir l'univers, ils n'emploient ni le glaive de la force, ni l'or de la corruption. Ils n'ont d'autres armes que leur foi profonde et leur amour ardent de Dieu et du prochain, et cependant ils opèrent des merveilles. Après avoir couru mille périls, subi mille persécutions, souffert mille tourments, versé leur sang en témoignage de la doctrine qu'ils enseignent, ils plantent enfin la croix victorieuse sur les ruines du paganisme.

Qui ne connaît les luttes, les sacrifices, les triomphes de l'Eglise à travers les âges et les services signalés qu'elle a rendus au genre humain ? Elle a régénéré le monde en lui communiquant un principe nouveau de vie et d'immortalité. Elle a donné une vive splendeur aux productions de l'esprit humain, prêté des lumières et de la force au raisonnement et des ailes puissantes à l'imagination et au génie pour s'élever dans les régions infinies de l'idéal.

Lorsque les Barbares envahirent la chrétienté en répandant des torrents de sang et en amoncelant les ruines sur leur passage, les sciences et les arts, qui se voilèrent la face en présence de tant d'horreurs, trouvèrent un asile sûr dans les sanctuaires que l'ascétisme religieux leur avait préparés. C'est encore à l'Eglise qu'était réservée la périlleuse mission d'arrêter ces sauvages, de les dompter, de les soumettre au joug bienfaisant de l'Evangile, de faire sortir du mélange des vaincus et des vainqueurs de jeunes générations pleines de foi, de vigueur et appelées à de grandes destinées. En même temps, elle secourt l'indigence, fonde des asiles de charité pour les déshérités et les malheureux. Bientôt on voit aussi s'ouvrir, sous l'égide de la religion et de ses pontifes, une ère de grandeur intellectuelle et morale, où brillent toutes les manifestations de la pensée et du sentiment chrétiens.

Quand le génie explorateur de l'homme a découvert de nouvelles plages, les missionnaires, qui sillonnent le globe dans tous les sens, accourent apporter aux misérables peuplades qui les habitent, avec les lumières de l'Evangile, les bienfaits de la civilisation. Et quand les peuples chrétiens descendant à leur tour la pente fatale de la décadence, quand le souffle des révolutions les agite, les bouleverse, les déchire, l'Eglise est encore là pour apporter des remèdes à leurs maux et les guérir s'ils veulent écouter sa voix.

Tel est le spectacle unique que l'Eglise donne au monde depuis dix-neuf siècles ; tel est le consolant spectacle qu'elle présente encore aujourd'hui. Elle continue sa mission providentielle au milieu des commotions qui ébranlent parfois la société jusque dans ses fondements et elle marche toujours à la tête de la vraie civilisation. L'auguste chef de l'Eglise, Léon XIII, fonde à Rome même des hôpitaux où les

malades reçoivent pour le corps et pour l'âme les meilleurs soins, ouvre des écoles populaires pour arracher l'enfance aux projets criminels de l'impiété, et entretient des établissements qui sont de vastes foyers de sciences, où l'on va chercher des lumières de toutes les parties du monde.

Les œuvres que le Pape soutient et encourage dans la ville éternelle et dans le monde entier, sont aussi de la part de l'évêque et du prêtre, dans le diocèse et la paroisse, l'objet d'une sollicitude toute paternelle. Nous en avons des exemples réjouissants au milieu de nous. On connaît, en effet, la tendre affection de notre évêque vénéré pour l'enfance, le vif intérêt que Sa Grandeur porte à nos établissements d'éducation et la sympathie dont elle honore notre Société, et dont elle a bien voulu nous donner aujourd'hui de nouvelles preuves, en déléguant son R^{me} Vicaire général à notre assemblée pour être son interprète et laisser entre les mains de notre caissier une marque éclatante de son dévouement et de sa générosité. Le clergé fribourgeois marche sur la trace de ses chefs. C'est ce clergé qui, chez nous comme ailleurs, a fondé nos premières écoles. Il en est encore aujourd'hui le plus ferme appui, en faisant servir aux progrès de l'instruction l'immense influence dont il jouit au milieu de nos catholiques populations.

C'est ce clergé si zélé pour la cause de l'instruction, premier éducateur du peuple, parce qu'il lui enseigne la science la plus haute, la plus nécessaire, celle de Dieu, de l'âme et de ses immortelles destinées, ce clergé, fidèle gardien de nos traditions religieuses, c'est-à-dire de l'héritage le plus précieux de nos familles et qui fait notre force et notre honneur; c'est le R^{me} Vicaire général que nous sommes heureux de saluer dans cette assemblée comme représentant de l'évêque; c'est cet évêque lui-même, plein de mérites, qui est arrivé au milieu de nous avec l'auréole de confesseur de la foi et nous a apporté avec sa parole éloquente les trésors d'un cœur dévoué à tous, et particulièrement à l'enfance et à la jeunesse studieuse; c'est le chef illustre de la catholicité, le grand Léon XIII, *lumen in cælo*, celui qui gouverne nos intelligences et nos cœurs, que je vous propose d'acclamer avec moi et à qui je porte un toast chaleureux.

Ces paroles éloquentes de l'honorable président ont été couvertes d'applaudissements.

M. *Pellerin*, révérendissime vicaire général, rappelle la réunion du Lycée à Fribourg, où fut fondée la Société d'éducation pour combattre les tendances hostiles au caractère chrétien à donner à l'instruction de la jeunesse. C'est à elle que Monsieur le vicaire général portera son toast.

Messieurs,

M. le Président de la Société fribourgeoise d'éducation vient de parler de la part importante que l'Eglise catholique a prise à l'éducation du peuple dans tous les temps et dans tous les pays, et particulièrement à notre époque et dans notre patrie.

Au nom de l'Eglise, au nom de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Lausanne et Genève qui m'a envoyé au milieu de vous, au nom de tout le clergé de ce diocèse, je remercie Monsieur le Président d'avoir rappelé avec tant d'éloquence un fait et un droit dont dix-huit siècles de christianisme proclament la vérité.

Pour que le clergé catholique ne s'intéressât plus à l'instruction et à

l'éducation, il faudrait effacer deux mots de l'Evangile : *euntes docete allez, instruisez* ; mais, ces deux mots, on ne les effacera pas ; ils sont tombés de la bouche de Celui à qui toute puissance a été donnée au Ciel et sur la terre ; ils resteront entre les mains de nos évêques et de nos prêtres comme une carte d'entrée partout où il s'agit de formation de la jeunesse.

Vous l'avez compris, Messieurs, et votre Société est née de l'acceptation de ce principe.

Oui, c'est le désir de maintenir l'union du clergé et de l'instituteur qui inspirait le prêtre zélé dont l'ardeur animait votre première réunion dans la grande salle du Lycée, à Fribourg, il y a treize ans. Depuis lors, cette union s'est affermie et développée parmi nous et déjà elle a produit de nombreux et précieux fruits.

D'abord, elle a accrédité et popularisé, dans notre canton, une vérité lumineuse comme le beau jour qui nous éclaire aujourd'hui : c'est que dans l'enfant, il n'y a pas deux êtres séparables : l'un créé pour la terre et les jouissances de la vie présente et qui doit être élevé à l'école, par l'instituteur ; l'autre, créé pour le ciel et qui doit être élevé à l'église, par le prêtre... Tous, maintenant, nous admettons que l'enfant porte partout sa double destinée et qu'à l'école on ne peut pas plus oublier son âme immortelle, créée à l'image de Dieu, qu'on ne peut, à l'église, oublier de le préparer aux luttes et aux devoirs de la vie présente.

En outre, chers instituteurs, la Société d'éducation, en vous groupant autour de nos prêtres et de nos magistrats, a conservé l'union dans le pays ; elle vous a encouragés et fortifiés dans vos nobles et laborieuses fonctions ; elle vous a préservés de la tentation de vous associer aux partisans de l'école sans Dieu ; elle a démasqué à vos yeux leurs erreurs et leurs manœuvres ; elle a rassuré les timides, stimulé les indifférents, dirigé les ardents, vous conduisant tous dans un même esprit et sous un même drapeau : celui de la religion et de la patrie.

Donc ! à la Société fribourgeoise d'éducation nos plus cordiales et nos plus chaleureuses félicitations ! Qu'elle se développe de plus en plus, fidèle au programme de son origine, conservant et perfectionnant ses œuvres et son action ! qu'elle s'enracine dans nos cœurs, pour nous protéger contre les secousses et les surprises de l'avenir ! qu'elle prospère et qu'elle vive à jamais !

M. Horner, recteur du Collège, en termes pleins d'élévation, indique aux instituteurs leurs devoirs envers la patrie : ce toast, comme le précédent, est accueilli par de chaleureuses acclamations.

Le toast admirable que Monsieur le Président de notre Société vient de porter à Léon XIII et la réponse éloquente de M. le Révérendissime vicaire général, ont élevé vos esprits vers ces régions supérieures où nous devons nous donner un suprême rendez-vous. C'est la patrie des âmes, la patrie qui ne passe pas, la bienheureuse patrie à laquelle chacun de nous aspire et qui devrait inspirer toutes nos pensées, dicter toutes nos paroles, dominer tous nos sentiments, diriger tous nos actes au milieu des luttes et des vicissitudes de la vie.

Qu'il me soit permis de ramener un moment votre pensée vers la patrie de ce monde : bien que passagère, bien que terrestre, nous devons l'aimer, cette patrie, nous devons lui faire honneur, nous devons surtout la servir avec dévouement.

Si je m'adressais à tout autre auditoire qu'à des instituteurs, je cher-

cherais à raviver votre patriotisme soit en vous parlant des incomparables beautés dont le Ciel s'est plu à dorer le sol que nous foulons. J'aimerais à promener votre regard, en vous élevant par degré, depuis ces lacs qui dorment au fond des vallées jusqu'à ces glaciers géants qui scientillent dans les cieux. Quelle richesse de tons, quelle variété de nuances de tout genre n'aurions-nous pas à admirer ! On comprend que de Saint-Pétersbourg à San-Francisco il n'est pas de pays plus visité, plus admiré de l'étranger que notre chère patrie.

Je pourrais vous parler des exemples de nos aïeux et retremper votre patriotisme à l'odeur âpre qui semble se dégager de tant de champs de batailles, depuis Morgarten jusqu'à Neuenegg, enflammer vos âmes au souvenir de tout ce que nous rappellent les noms des héros du Grütli, de Winkelried, de Halwy, de Nicolas de Flüe, d'Aloys Reding. Que de pages d'histoire n'aurais-je pas à proposer à votre admiration !

Mais, non ! je sais que je parle à des instituteurs, et pour moi alors, la patrie, ce n'est pas seulement l'attachement au sol natal ; ce n'est pas seulement l'émotion d'orgueil qu'éveille dans mon âme les récits de l'histoire nationale ; c'est plus que cela. La patrie, ce sont ces milliers d'enfants qui vous entourent, ces âmes que vous avez dans vos mains et que vous pétrissez des clartés de vos enseignements, des ardeurs de votre charité, des entraînements de vos exemples, de vos prières, de vos sueurs et quelquefois de vos larmes. C'est-là, la patrie vivante, la patrie de l'avenir.

Oui, dans vos écoles réside tout l'avenir de notre cher canton de Fribourg.

J'y vois en germe nos populations rurales, chrétiennes et vertueuses instruites, frugales, actives et économes, ou livrées à l'impiété et au vice, suivant la direction que vous donnerez à votre enseignement.

J'y vois les futurs défenseurs du pays, braves, vaillants et fiers ou lâches selon la formation qu'ils auront subie.

J'y vois les magistrats qui présideront un jour aux destinées du pays et qui continueront ou non les heureuses traditions des magistrats actuels, selon l'influence que vous exercerez.

De vos écoles sortiront des prêtres, des médecins, des religieux, des ingénieurs, des missionnaires, des avocats ; j'en vois sortir tous ceux qui, un jour, dans l'une ou l'autre sphère d'activité, dirigeront le pays.

C'est ainsi que l'âme de la patrie se trouve dans vos mains. De vous, chers instituteurs, dépend en partie la prospérité morale et même matérielle du pays.

Appliquez-vous donc à faire aimer notre pays par la jeunesse qui vous est confiée. Vous le ferez aimer en mettant dans vos leçons d'histoire, non seulement le savoir requis, mais du cœur, de l'enthousiasme ; en faisant admirer les sublimes beautés de la nature, ces beautés qui ont fait de notre pays le rendez-vous de tous les touristes.

Savez-vous, chers instituteurs, le meilleur moyen pour vous de rendre notre patrie prospère et heureuse ? Ce n'est point, comme vous le pensez bien, en jetant du haut de quelque tribune à tous les échos de brûlantes professions de patriotisme, ce n'est pas même, pour vous, de défendre le drapeau national les armes à la main. Non ! votre tribune aux harangues pour vous, c'est la modeste estrade d'instituteur ; votre champ de bataille, c'est l'école, c'est l'école du village ou plus tôt ce sont ces milliers d'âmes que vous avez à cultiver, à corriger, à former. Et vous ne sauriez mieux servir le pays qu'en vous adonnant tout entier aux pénibles et ingrates fonctions de votre ministère, qu'en pré-

parant une jeunesse instruite, ferme dans ses convictions et ardente au travail.

Et alors, nous qui sommes sur le déclin de la vie, en entrevoyant l'avenir que vous aurez préparé par vos soins, nous pourrons nous coucher en paix dans la tombe et nous écrier: Le pays peut compter encore sur de beaux jours.

Vive la Suisse! Vive le canton de Fribourg!

M. *Chassot*, président du Grand Conseil et syndic d'Estavayer soulève une véritable tempête d'applaudissements, en rappelant le récent pèlerinage du conseil d'Etat à la chapelle des Marches. En cette circonstance, notre gouvernement a été l'expression vraie de l'âme du peuple fribourgeois (bravos et acclamations prolongées). M. Chassot rappelle ce que le gouvernement a fait pour l'instruction publique, et lui porte un toast chaleureusement applaudi.

M. le curé *Gapany*, inspecteur scolaire, consacre quelques paroles émues à un des meilleurs instituteurs de son arrondissement, M. *Vollery*, qui vient de mourir. Il porte ensuite la santé de M. le conseiller d'Etat *Schaller*, en qui il salue le père de la famille pédagogique.

M. *Schaller*, directeur de l'instruction publique, a été heureux de voir rappeler la réunion du Lycée, où le peuple fribourgeois a pu manifester une première fois des convictions qu'il devait affirmer, dix ans plus tard, avec plus de force encore, dans la célèbre votation du 26 novembre 1882. Il porte son toast à tous ceux qui veulent le progrès de l'instruction basée sur les sentiments chrétiens qui sont la force des nations. (Chaleureuse acclamations.)

M. *Bourqui*, préfet de Morat, porte en ces termes la santé, des représentants du canton du Valais:

Mesdames et Messieurs,

Après les festins d'éloquence qui vous ont été servis à profusion vous devez être peu disposés à digérer par surcroit un menu oratoire des plus rustiques.

Cependant nous ne devons pas nous séparer, me semble-t-il, avant de *liquidier* une dette de reconnaissance et de saluer de nos plus chaleureuses sympathies la présence de nos chers et fidèles alliés venus de loin pour assister à la 13^{me} olympiade de notre vie scolaire fribourgeoise.

En effet, notre Société d'éducation ne se compose pas seulement des convives, prêtres, magistrats, pères de famille, instituteurs et institutrices assis à ce joyeux banquet, dans la gracieuse et hospitalière cité d'Estavayer. Nous avons encore dans toutes les régions de la patrie suisse, et même, nous le savons, dans les contrées du *Kulturkampf*, de nombreux alliés qui nous appartiennent par la parenté des esprits et des cœurs.

Ces alliés sont ceux qui ont combattu avec nous, sous le même drapeau, à la mémorable journée du 26 novembre 1882 et remporté une victoire aussi brillante que celle de Morat avec les armes paisibles du scrutin. Ils étaient, eux aussi, de la véritable, de la grande armée du salut.

Messieurs nos chers convives du Valais et de la Suisse orientale

soyez ici les bienvenus. La géographie nous a malheureusement espacés à une trop grande distance les uns des autres pour pouvoir fraterniser plus d'une fois par année. Mais l'histoire, les traditions, les sympathies, les luttes de la vie publique, les intérêts supérieurs d'une éducation vraiment chrétienne et nationale nous ont rapprochés d'une manière d'autant plus intime. Vos Sociétés d'éducation sont les soeurs de la nôtre. Vous aviez donc tout naturellement votre place d'honneur marquée ici d'avance au banquet annuel de la grande famille scolaire fribourgeoise. Vous êtes ici de la maison.

Certainement vous eussiez rencontré dans nos grandes cités suisses une mise en scène plus imposante. Mais n'est-ce pas dans nos simples et modestes rendez-vous de la confraternité chrétienne que l'on voit régner surtout cette union intime de l'école avec l'Eglise et avec la Patrie, cette bonne harmonie de l'instituteur avec le prêtre et avec toutes les autorités sociales du pays ?

Car nous sommes tous les fils de l'unité dans les choses nécessaires, c'est-à-dire de cette éducation virile, chrétienne et nationale qui forge et retrempe pour la Patrie de vaillants défenseurs, des citoyens énergiques tout en préparant pour l'Eglise de bons chrétiens, des fils soumis et dévoués.

Nous sommes tous les fils de la vraie liberté de discussion dans les conférences et les grandes assemblées. On l'a bien vu ce matin, certes, dans cette charge à fond au sujet du patois fribourgeois, ce pelé, ce galeux, la cause de tout le mal, ce patois harmonieux des *Tzévreis et des Armaillis dé Colombettés*. On n'a pas même fait grâce au patois des joyeuses *Coraules* de la place de Moudon à Estavayer.

Nous sommes tous enfin les fils de cette vraie confraternité que représente si bien la physionomie radieuse de cette fête de famille. Ah, c'est ici que l'on pourrait s'écrier avec le Psalmiste: *Qu'il est agréable de voir des frères vivre ensemble dans la paix et la concorde, n'ayant tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme !*

Messieurs nos chers convives, c'est donc une fête pour nos cœurs de saluer la Suisse du vrai *Kulturkampf chrétien* représentée ici par l'élite de ses instituteurs, de ses magistrats de ses prêtres, par tous ces chefs éprouvés de l'école militante que l'Eglise et la Patrie ont placés aux avant-postes d'honneur et dont le nom est à lui seul un drapeau, un signe de ralliement.

Mesdames et Messieurs, veuillez donc permettre à un broyard dépayssé de venir porter au nom de tous, dans cet asile de la confraternité, dans ce cercle où nos chers concitoyens et amis de la Broye viennent se retremper, jeunes et vieux, pour les devoirs de la vie publique, le toast du canton de Fribourg à ses chers alliés scolaires de la Suisse entière, particulièrement à ses fidèles convives de ce jour. Qu'ils vivent et nous reviennent aussi nombreux que possible l'an prochain au rendez-vous sur le sol classique de Morat.

M. le professeur *de Torrenté* lui répond par l'affirmation des sympathies réciproques qui unissent les deux cantons.

Mentionnons le toast de M. l'instituteur *Collaud*, secrétaire du Comité, aux autorités du district de la Broye, aux autorités et à la population d'Estavayer ; celui de M. *Fontaine*, instituteur à Saint-Aubin, aux inspecteurs scolaires ; celui de M. *Vonlanthen*, inspecteur, au corps enseignant fribourgeois ; celui de M. *Tschopp*, R^d chanoine, à l'Ecole normale ; celui de M. l'aumônier *Tanner*,

aux familles chrétiennes ; celui de M. *Bourqui*, aux institutrices, venues en nombre exceptionnel dans cette belle réunion. Nous sommes heureux de pouvoir le reproduire.

Mesdames et Messieurs,

Me voici appelé inopinément à l'honneur de prendre une seconde fois la parole à l'adresse du groupe le moins nombreux et le plus modestement éclipsé de cette vaste assemblée. J'éprouve en acceptant cette mission un sentiment mêlé de plaisir et d'appréhension, car je sens mieux que personne combien je serai au-dessous de ma tâche.

Nous devons en effet à nos institutrices si modestes et si dévouées plus et mieux qu'une simple ovation, nous leur devons encore une réparation, car dans la séance du matin on a dû, hélas, supprimer, faute de temps, les débats très instructifs qui auraient suivi l'intéressant travail de ces dames sur la science du ménage.

Bien mieux que l'illustre Cornélie de l'histoire romaine, nos institutrices pourraient s'écrier : *Voilà nos joyaux, voilà nos trésors*, en évoquant le souvenir des jeunes filles qu'elles ont élevées. Oui, nos institutrices ont contribué, elles aussi, à éléver ces familles de la campagne où règne l'amour des champs paternels, la simplicité des goûts et des habitudes, la piété filiale, l'attachement à la religion et à la vie paroissiale, ces familles qui sont la principale force du canton de Fribourg.

Depuis un certain nombre d'années, elles apportent assidûment aux conférences générales des travaux aussi remarquables par la solidité des pensées que par l'exquise délicatesse de la forme. Ah ! si la bonne reine Berthe revenait dans ces parages, elle ne pourrait plus récompenser les jeunes bergères qui filent assidûment leurs fuseaux tout en gardant avec soin leurs troupeaux. Elle passerait probablement sans admirer celles qui cultivent le plus beau tabac. Mais elle viendrait sans doute suspendre à l'œuvre nos institutrices et leurs élèves au milieu des leçons d'économie domestique, elle s'arrêterait avec complaisance à suivre les divers travaux, encourageant et récompensant les unes et les autres. Mais si nous ne sommes plus au bon temps où *la reine Berthe flait*, du moins nos institutrices travaillent avec plus de zèle et d'intelligence que jamais à faire venir cet âge d'or qui appartient à l'avenir bien plus qu'au passé. Oui, ce sont nos institutrices, désormais mieux secondées à cet égard, qui vont continuer à préparer, non point l'éman-cipation de la femme, mais, ce qui vaut mieux, d'excellentes ménagères à nos futurs citoyens, sans oublier nos instituteurs de l'avenir.

C'est pourquoi je vous propose, Messieurs, de porter à Mesdames les institutrices, notre toast le plus chaleureux. Qu'elles vivent !

Citons encore le toast de M. l'abbé *Morel* à la musique la *Perseverance*. Les applaudissements redoublés de tous les convives ont prouvé à cette excellente musique qu'on lui était reconnaissant du concours si actif et si remarquable qu'elle a apporté à la fête pédagogique, qui lui doit une partie de son succès exceptionnel.

Nous devons aussi une mention aux chants exécutés avec goût et précision par les chœurs des instituteurs des différents districts. Ils ont contribué à répandre la variété dans la fête.

